

## La volonté de Dieu

---

### Lisez Hébreux 10: 5-10; comparer Romains 12: 2

Le caractère, sous lequel la volonté de Dieu nous est révélée dans ces quelques versets de l'épître aux Hébreux, est digne de toute notre attention, aussi bien que l'expression sous laquelle Dieu a formulé cette volonté.

Dans la loi aussi Dieu avait formulé sa volonté, mais dans la loi l'expression de la volonté de Dieu était limitée par l'étendue de la responsabilité de l'homme, car Dieu, alors, réclamait de l'homme né d'Adam ce que sa justice devait exiger de lui, si l'homme voulait avoir affaire avec Dieu et s'approcher de Lui sur le pied de sa responsabilité, par des oeuvres de loi. En donnant la loi, Dieu était demeuré caché pour l'homme; il avait parlé du milieu de l'obscurité et du feu, posant des barrières tout autour du Sinaï, afin que personne n'approchât, et si même une bête touchait la montagne, elle était lapidée. Moïse lui-même était tout tremblant et le peuple épouvanté disait: «Que Dieu ne parle plus avec nous, de peur que nous ne mourions» (Romains 2: 17, 18, 20; Exode 19, 20: 19; Deutéronome 4: 10-12; Hébreux 12: 18-21). La loi était «écrite en lettres, empreintes sur des pierres»; elle avait égard à la dureté du coeur de l'homme (2 Corinthiens 3: 7; Matthieu 19: 8), mais elle exigeait de l'homme la justice (Romains 2: 13; 10: 5; Luc 10: 26-28); elle mesurait la responsabilité de l'homme dans la chair et était la sainte et exacte expression de la volonté de Dieu à son égard au point de vue de cette responsabilité. La loi exigeait la justice, mais elle trouvait l'homme loin de Dieu dans le péché; la volonté de Dieu dans la loi rencontrait la volonté de la chair qui, au lieu de se soumettre, était excitée par elle et faisait de la loi «la puissance du péché» (Lévitique 18: 5; Matthieu 19: 17; Romains 2: 12, 13; 10: 5; 7: 5, 8, 9; 8: 7; 1 Corinthiens 15: 56). Donnée dans un sens pour la vie, la loi apportait de fait, partout et toujours, la mort et la condamnation pour quiconque avait affaire avec elle (Romains 3: 19, 20; 7: 11-13; 2 Corinthiens 3: 6, 7, 9; Galates 2: 19; 3: 13); elle était faible par la chair, elle n'amenait rien à la perfection (Romains 7: 3; Hébreux 7: 18, 19; 10: 1, 4, 8), aussi apprenons-nous, quand Dieu nous fait connaître sa pensée, à l'égard du don de la loi, que la loi n'a pas été donnée pour la vie, comme si elle avait dû ou pu procurer la justice qu'elle exigeait, mais qu'elle a été donnée pour convaincre de péché (Romains 3: 20; 4: 13-15; Galates 3: 2, 5, 17 et suivants): «par la loi est la connaissance du péché». La loi n'est pas pour le juste (1 Timothée 1: 9); tous ceux qui ont affaire avec Dieu sur le principe de la loi sont sous malédiction, ils ne peuvent plaire à Dieu (Galates 3: 10; Romains 7: 5-8), non pas que le commandement ne soit pas «saint, juste et bon», «mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché fût rendu par le commandement excessivement pécheur» (Romains 7: 13).

A un point de vue un peu spécial, nous retrouvons la même vérité dans le chapitre qui nous occupe: la loi a l'ombre des biens à venir, elle n'a pas l'image même des choses, elle ne peut pas rendre parfaits pour Dieu ceux qui s'approchent; elle est incapable d'ôter les péchés dont elle ne fait après tout que rappeler d'année en année le souvenir devant Dieu; les sacrifices même «qui sont offerts selon la loi», «les oeuvres de justice que nous eussions faites» (Tite 3: 5), sont insuffisants, incapables de satisfaire Dieu une fois qu'il est question de Lui, selon la révélation qu'il a donnée de Lui-même en Christ.

Tel est le régime de la loi, de cette volonté qui, quelque sainte, juste et bonne qu'elle soit par elle-même, devient pour l'homme une «lettre qui tue», ou selon une autre expression de l'Écriture, «un joug que ni nos pères, ni nous n'avons pu porter»; et c'est «tenter Dieu» que de vouloir chercher la bénédiction dans un ordre de choses qui laisse Dieu caché, et l'homme loin de Dieu sous une

responsabilité, à laquelle il ne satisfait ni ne peut jamais satisfaire (Actes des Apôtres 15: 10; Galates 3: 10).

Mais Dieu, — son Nom en soit béni, — établit un autre ordre de choses: «il ôte le premier, afin d'établir le second» (verset 9), et dans le passage que nous avons sous les yeux, comme d'ailleurs dans l'épître aux Hébreux tout entière, le Saint Esprit fait ressortir la supériorité et la glorieuse excellence du «second», en contraste avec «le premier». L'ordre de choses caractérisé par «la lettre» qui «tue», par l'expression de la volonté de Dieu, formulée dans la loi, par les sacrifices «offerts selon la loi», — ce régime qui n'amenait rien à la perfection, dont les fruits, même s'ils eussent existé, ne pouvaient plaire à Dieu, fait place à un nouvel ordre de choses, lié à la révélation de la justice de Dieu et de la valeur infinie de l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes. Il ne s'agit plus seulement de ce que l'homme devait être pour Dieu, de ce dont la loi était la mesure et l'expression, mais Dieu entre en scène pour l'accomplissement de ses conseils éternels pour sa gloire; et il nous révèle le caractère de la volonté qui les a conçus, qui en a posé la base, et qui les achèvera.

Les versets 5-7 de notre chapitre soulèvent le voile sur ce qui se passe à ce sujet entre le Père et le Fils dans le sein de la divinité. C'est le Fils lui-même que nous entendons, disant: «Tu n'as pas voulu de sacrifice, ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps. Tu n'as pas pris plaisir aux holocaustes, ni aux sacrifices pour le péché, alors j'ai dit: Voici, je viens, il est écrit de moi au rôle du livre, que je fasse, ô Dieu, ta volonté». Le Fils qui est dans le sein du Père, qui connaît le Père, qui sait ce en quoi il a trouvé son plaisir, ce qu'il a trouvé bon devant ses yeux (Jean 1: 1, 2; 3: 11-13; 6: 46; 10: 15; Matthieu 11: 27), dans l'intimité de la communion divine, dit: «Tu n'as pas voulu de sacrifice... mais tu m'as formé un corps; tu n'as pas pris plaisir aux holocaustes... alors j'ai dit: Voici, je viens... pour faire, ô Dieu, ta volonté». Il a reçu le commandement du Père et il s'offre pour l'accomplir, mais il s'offre de son plein gré, de sa libre et bonne volonté. Il sait ce que le Père veut, et il entreprend de l'accomplir: il se fait homme pour obéir. Le Père trouve son bon plaisir à nous bénir, à glorifier les richesses de sa grâce par sa bonté envers nous; Lui aime le Père et fait comme le Père lui a dit; Il y trouve son plaisir: «J'ai de la viande à manger que vous, vous ne connaissez pas...; ma viande est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son oeuvre» (Jean 4: 32-36), et ses yeux contemplent les campagnes déjà blanches pour la moisson. Rien ne le fatigue, ni ne le rebute dans l'accomplissement de l'oeuvre qu'il a entreprise. «Ayant dit auparavant: Tu n'as pas voulu de sacrifices, ni d'offrandes, ni d'holocaustes, ni de sacrifices pour le péché, et tu n'y as pas pris plaisir, lesquels sont offerts selon la loi; — alors il dit: «Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté» (verset 8); et quand le saint sentier de l'amour et de l'obéissance ne lui laisse d'autre issue que la mort, et la mort de la croix, quand il doit être fait péché pour nous et porter la malédiction, lui juste pour les injustes, il dit: «Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite: » il se livre lui-même. «Il nous a aimés et s'est livré pour nous» (Galates 2: 20; Ephésiens 5: 1, 2, 25; Apocalypse 1: 5, 6).

Le Père et le Fils ont eu une même pensée; ils ont marché ensemble, comme Abraham et Isaac allant à Morija (Genèse 22: 6, 8; Jean 5: 17-20). La bonne volonté du Père envers nous pour sa gloire, le Fils est venu la révéler et l'accomplir, elle n'a trouvé à se formuler que dans l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes. Au lieu donc d'avoir affaire maintenant avec une lettre qui tue, avec une loi sainte, mais faible par la chair, incapable non seulement d'ôter le péché, mais même, si elle eût été accomplie, de présenter à Dieu ce qui eût pu le satisfaire réellement, nous nous trouvons en présence de l'expression absolue, vivante, efficace et parfaite de la volonté éternelle de la grâce, d'une volonté qui a réjoui Jésus, qui l'a amené sur la terre, qui a conduit tous ses pas, qui l'a fait marcher résolument à la croix, et qui ne sera satisfaite que lorsque, dans un monde purgé du péché et renouvelé, il nous verra semblables à Lui-même, les compagnons de sa gloire. Cette volonté ne porte pas seulement le cachet vivant de la grâce, de la sainteté et de la

justice divine, mais en se révélant, elle a triomphé déjà de tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à elle et à ses desseins. Là où nous lisons l'amour, la sainteté et la justice de Dieu, nous apprenons aussi la puissance et le triomphe d'une volonté, par laquelle nous sommes réellement et efficacement mis à part pour Dieu comme les objets de sa faveur éternelle. «C'est par cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes» (verset 10). Le régime de la loi qui exige, fait place au régime de la grâce qui apporte le salut par le moyen de l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes. Dieu n'est plus caché, le voile est déchiré; le péché n'est plus rappelé d'année en année, il est ôté, Dieu et sa justice sont révélés: la grâce règne par la justice. Dieu est pour nous et il y trouve sa gloire. Le Père a envoyé le Fils; le Fils a accompli l'oeuvre; le Saint Esprit en rend témoignage.

Bienheureux celui qui, par la foi, a saisi la sainteté, la grâce, la puissance efficace de la volonté, qui est ainsi intervenue pour l'accomplissement des desseins qu'elle s'était proposée, et qui, par l'offrande du corps de Jésus Christ, nous a sanctifiés, nous a rendus parfaits à perpétuité, pour que nous puissions jouir maintenant de la communion de Celui dont cette volonté est procédée et de Celui qui l'a accomplie au prix du sacrifice de Lui-même.

Mais ce n'est pas tout encore: cette même volonté qui m'a sanctifié est toujours active envers moi: elle est toujours vivante et opérante, et son caractère n'a pas changé. Si elle m'a ouvert le chemin du sanctuaire, si elle m'a placé sur le chemin qui mène au repos, elle me conduit aussi maintenant tout le long du chemin, elle s'occupe de moi incessamment, et au travers de toutes les difficultés, de toutes les tribulations de la vie d'ici-bas, elle m'amènera sûrement et certainement là où elle m'a préparé une place, à sa propre louange par sa bonté envers moi. Le souverain sacrificateur, qui a été consommé par les souffrances, le Sauveur, qui s'est offert pour moi, a traversé maintenant les cieus, et comparait pour moi devant la face de Dieu, toujours vivant pour intercéder pour moi; il est à même de secourir ceux qui sont tentés et sait assaisonner la Parole à celui qui est accablé de maux; il est miséricordieux, fidèle, et ne se reposera pas avant qu'il puisse se réjouir en moi et dans tous les siens de tout le fruit du travail de son âme et rassasier ses regards (Esaïe 53: 11).

L'âme affligée et exercée puise ici à une source de paix et de joie supérieure à toutes les circonstances de la vie d'ici-bas. Elle connaît le secret et le bon plaisir de la volonté, de laquelle elle-même et toutes choses dépendent: elle se repose sur elle, car cette volonté a réjoui Christ et l'a amené à la croix pour nous.

Si nous avons à endurer la discipline, c'est que Dieu agit envers nous comme envers des fils (Hébreux 12): il veut nous dépouiller de nous-mêmes, de notre propre volonté, de tout ce qui est du vieil homme, et nous rendre participants de sa sainteté; car sans la sainteté nul ne verra le Seigneur; il veut nous former pour la lumière de sa présence et nous apprendre l'obéissance qui a conduit Jésus et qui nous conduira nous-mêmes sur ses traces jusqu'à Lui, dans ce seul chemin nos âmes, bénies et heureuses, le glorifient. Le joug de cette obéissance, que Christ portait, est aisé et son fardeau léger: puissions-nous les prendre sur nous, et apprendre de Lui, car il est débonnaire et humble de coeur et nous *trouverons* le repos de nos âmes (voyez Matthieu 11: 25-30), nous aurons la confiance de la foi pour dire en tout temps que «la volonté de Dieu» est «bonne, agréable et parfaite» (Romains 12: 2). La volonté de notre Dieu et Père achève maintenant ce qu'elle avait commencé et assuré à la croix: mieux que nous elle sait le chemin du bonheur et de la gloire, et sa toute-puissante activité en notre faveur fait concourir toutes choses ensemble à notre bien (Romains 8: 28). Le jour aussi viendra où, dans le repos de Jésus, dans la maison du Père, regardant en arrière vers le sentier qui nous y aura amenés, alors que la foi sera changée en vue, nous contemplerons avec adoration toutes les voies de cette volonté, par laquelle nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes. Dieu aura alors accompli

tous ses desseins, et nous, dans la gloire, bénissant sa volonté, nous serons les témoins vivants et éternels du bon plaisir de cette volonté!

«Levez vos yeux et regardez les campagnes, car elles sont déjà blanches pour la moisson» (Jean 4: 31 et suivants)!